



BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2025

Votre conseil municipal

page 4

Calendrier des collectes

page 8-9

Êtes-vous prêts pour l'hiver?

page 13

MUNICIPALITÉ D'AMHERST

819 681-3372

info@municipalite.amherst.qc.ca

municipalite.amherst.qc.ca

124, rue Saint-Louis



Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Un nouveau conseil municipal a été élu pour administrer notre belle municipalité d'Amherst au cours du prochain mandat de quatre ans. C'est avec un profond sentiment de dévouement et de responsabilité que nous entreprenons ce mandat au service de notre communauté.

Deux nouvelles figures se joignent à notre équipe :

- Mme Annette Herbeuval, élue par acclamation dans le district Boileau;
- M. Michel Jacob, élu dans le district du Lac Cameron.

Je leur adresse mes plus sincères félicitations et leur souhaite le meilleur succès dans leurs nouvelles fonctions. Je vous invite d'ailleurs à lire leurs profils respectifs à la page 4.

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude à Mme Caroline Champoux et M. Robert Laperrière pour leur engagement et leur travail soutenu au sein du conseil municipal au cours des deux derniers mandats. Leur contribution a été précieuse pour le développement de notre municipalité.

Nous entamons ce nouveau mandat avec optimisme et détermination. Plusieurs dossiers d'importance sont à poursuivre, notamment la recherche d'une solution durable pour le dossier du chalet des loisirs à St-Rémi et le maintien ou la disposition de certains actifs, ainsi que d'autres projets structurants pour notre collectivité.

En 2026, nous serons appelés à participer aux pourparlers avec la Ville de Mont-Tremblant en vue du renouvellement de l'entente de services incendie, laquelle prendra fin le 31 décembre 2026.

De plus en plus, les municipalités du Québec doivent miser sur la collaboration intermunicipale, que ce soit par le partage de ressources humaines, la mise en commun d'équipements ou l'échange d'expertises. Le conseil d'Amherst entend explorer toutes les avenues possibles afin de maintenir le fardeau fiscal de nos contribuables à un niveau raisonnable tout en assurant la qualité des services.

L'année 2025 s'est conclue sur une note marquante pour notre communauté. Nous avons eu le privilège d'inaugurer le nouveau parc commémoratif dédié à la tragédie minière ayant frappé notre population au siècle dernier, en hommage aux travailleurs disparus, ainsi que le CITA – Centre d'interprétation du territoire d'Amherst.

J'invite chaleureusement toute la population à venir visiter ce lieu d'intérêt régional, au 122, rue St-Louis, Amherst. Le CITA est ouvert au public tous les dimanches de 13 h à 16 h. Venez en grand nombre découvrir cet espace qui met en valeur notre histoire et notre patrimoine.

À l'approche du temps des Fêtes, je tiens à vous offrir, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année. Que 2026 soit une année remplie de projets stimulants et d'accomplissements collectifs.

Avec toute ma considération,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Guy Galipeau'.

Jean-Guy Galipeau, Maire

DANS CE BULLETIN

Mot du maire.....	2
Vie municipale.....	4-5
Section aînés	6
Rappels saisonniers	7
Environnement.....	8-11
Sécurité publique.....	12-13
Loisirs et culture.....	14-15
Tuques & Tacos.....	16

CONGÉS FÉRIÉS

Temps des Fêtes

Les bureaux municipaux seront fermés du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclusivement.

Les bibliothèques seront fermées du lundi 22 décembre au dimanche 4 janvier inclusivement.

Les services essentiels des travaux publics demeurent fonctionnels en tout temps.

Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE BUDGET 2026

Veillez prendre note qu'il y aura une session spéciale du conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière sera adopté.

Lors de cette session, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

La date de celle-ci sera annoncée ultérieurement sur nos réseaux. Restez à l'affût!



PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les citoyens et les citoyennes sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter d'une période de questions. Veillez prendre note que l'ordre du jour est disponible sur notre site Web vers 10 h, le jour même. Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal sur le site de la Municipalité.

8 DÉCEMBRE
À SAINT-RÉMI

12 JANVIER
À SAINT-RÉMI

9 FÉVRIER
À SAINT-RÉMI

9 MARS
À SAINT-RÉMI

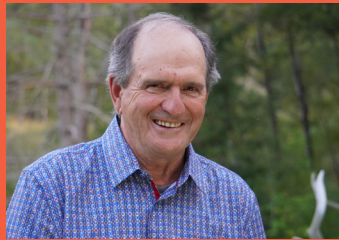
VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Un vent de confiance a soufflé sur Amherst le 2 novembre dernier, alors que les membres du conseil municipal ont été élus au terme des élections municipales de 2025. Voici leurs profils respectifs :



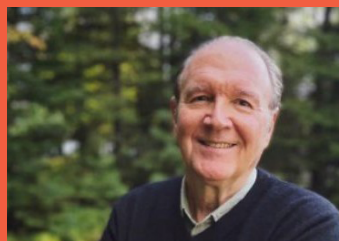
LUC TREMBLAY, district 1

Après une belle carrière de 27 ans dans l'industrie des pâtes et papiers comme superviseur, M. Tremblay a fondé sa propre entreprise en électricité, puis a poursuivi son parcours comme chargé de projet à la Ville de Gatineau. Retraité et résident du lac de la Sucrierie depuis 2015, il s'implique activement dans sa communauté, notamment au Club social de Vendée et au comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE). Il a aussi été président de l'Association du lac de la Sucrierie et conseiller du district 1 au cours des dernières années.



ROBERT CARDINAL, district 2

Natif d'un petit village de Lanaudière, il est parti travailler dans la grande ville dans l'industrie du textile pendant 12 ans avant de fonder sa compagnie de textile qu'il a dirigé pendant 30 ans. Aujourd'hui à la retraite, il pratique quelques loisirs dont le golf et le ski. Cependant, M. Cardinal consacre la majeure partie de son temps à améliorer le sort de la municipalité, en tant que conseiller municipal, avec toute l'équipe qui l'entoure.



MICHEL JACOB, district 3

M. Jacob est, depuis l'enfance, un habitué du lac Cameron. Il a travaillé comme enseignant avant de devenir professionnel au sein du gouvernement du Québec, où il a travaillé en francisation, en immigration et en développement de la main-d'œuvre. Titulaire d'un diplôme en linguistique et en pédagogie, il a complété, par la suite, une maîtrise en administration publique. Il est fier de s'engager activement dans une gestion efficace de la Municipalité, au bénéfice des résidents et des contribuables d'Amherst.



DANIEL LAMPRON, district 4

Arrivé à Amherst en 1996, M. Lampron travaille depuis plus de 20 ans à la Station Mont-Tremblant. Impliqué en politique depuis plus de 30 ans, notamment à la commission scolaire et au niveau municipal, il veut offrir une voix à ceux et celles qui sont souvent silencieux. Croyant que chaque classe sociale mérite d'être bien représentée au sein du conseil, il est toujours présent pour défendre les meilleurs intérêts de tous.



ANNETTE HERBEUVAL, district 5

Éducatrice en petite enfance et dirigeante syndicale durant près de 40 ans, elle a consacré sa carrière à la défense des services publics et l'égalité des chances pour tous. Elle est maintenant retraitée et installée à Amherst avec son conjoint, Sylvain Dubuc, petit-fils d'Hermas Rouiller, l'un des bâtisseurs du secteur Au Fanal. Après y avoir passé de nombreux séjours au fil des années, ils ont choisi de s'établir à Amherst, au bord de la rivière Maskinongé. C'est pour elle un privilège de contribuer à l'avenir de notre belle municipalité.



YVES DUVAL, district 6

« Qui prend épouse prend pays » : la conjointe de M. Duval est Diane Thomas, native de Saint-Rémi. Ils ont deux enfants Vincent et Caroline et 6 petits-enfants. À 70 ans, il entame sa 21^e année comme conseiller municipal. Il a oeuvré 30 ans à titre de Directeur du service d'incendie et Premiers Répondants. En tant que conseiller, il est responsable, entre autre, de la sécurité publique, de l'aqueduc, des sentiers, de l'aménagement paysager et des travaux publics du secteur Saint-Rémi.



Un élan de générosité au cœur de notre communauté!

L'Étincelle d'Amherst tient à exprimer sa profonde gratitude envers tous les généreux donateurs qui, par leur soutien continu tout au long de l'année, permettent de concrétiser de nombreux projets d'aide dans notre municipalité. Merci de tout cœur pour votre fidélité !

L'année passée a été marquée par des actions concrètes rendues possibles grâce à votre bienveillance :
Bilan de nos actions (2024-2025)

- **Un Temps des Fêtes plus chaleureux** : En décembre 2024, L'Étincelle a pu distribuer **28 Paniers de Noël**, contribuant à agrémenter le Temps des Fêtes de 36 adultes et 9 enfants de notre municipalité.
- **Soutien à l'éducation** : En 2025, nous avons apporté une aide financière pour alléger une partie des frais scolaires, soutenant ainsi **9 étudiants** et leurs familles.
- **Animation estivale pour les jeunes** : L'Étincelle a financé un **atelier de magie** pour les enfants du Camp de jour d'été 2025.
- **Maintien des services essentiels** : Nous avons assuré le **maintien des opérations du comptoir alimentaire de Bouffe Laurentienne** pour 2025, en contribuant la moitié du coût, en collaboration avec la Municipalité.

Changements au sein du conseil d'administration en 2025

Nous souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues à Madame Marie-Lyne Galipeau qui joint notre équipe à titre d'administratrice. Nous remercions sincèrement Lise Ranger et François Hétu pour leur dévouement passé au sein du conseil d'administration.

Avis Urgent : Grève des Postes et Appel à l'aide !

En raison de la grève des Postes, **aucun envoi postal** pour notre campagne de financement ne sera fait. **Veuillez PASSER LE MOT** à vos voisins et contacts. Votre aide est cruciale pour le succès de la Guignolée !

Guignolée annuelle : 6 décembre (9 h à 15 h)

Venez déposer vos dons de denrées ou argent à :

- **Vendée** : Église Notre-Dame-des-Anges
- **St-Rémi** : La Maisonnée

Des paniers de dons seront également disponibles du **15 novembre au 15 décembre 2025** au dépanneur de St-Rémi et à la Boucherie de Vendée.

Dons en argent : privilégiez le Transfert Interac

Pour éviter les retards et pertes de chèques dus à la grève, nous recommandons le **Transfert Interac** à : **etincelle.amherst@gmail.com**

Pour recevoir votre reçu, vous devez nous envoyer un courriel à cette adresse avec :

1. Nom et prénom pour le reçu.
2. Adresse postale complète.
3. Réponse à la question de sécurité.

Travaillons ensemble pour mieux redonner !

- Conseil d'administration de l'étincelle d'Amherst

Comprendre les changements liés à l'âge : état cognitif, communication et humeur

Avec l'âge, il est normal de chercher ses mots, ou d'avoir plus de difficulté à suivre une conversation dans le bruit. Heureusement, plusieurs gestes simples peuvent aider à garder sa tête vive, à rester en contact avec les autres et à préserver sa bonne humeur.

Des changements normaux, mais pas anodins

En vieillissant, il est normal d'oublier à l'occasion où l'on a rangé un objet. On peut aussi avoir besoin de plus de temps pour répondre à une question, surtout en situation de stress. Certaines tâches, comme faire deux choses à la fois, ou suivre une conversation dans un endroit bruyant, deviennent plus difficiles. Ces petits ralentissements sont liés aux changements normaux de l'attention et de la mémoire qui surviennent avec l'âge, mais ils ne devraient pas nuire à la vie quotidienne.

La vue change aussi : on a besoin de plus de lumière pour lire ou se déplacer, et l'éblouissement peut survenir plus facilement, comme lorsqu'on sort d'une salle sombre ou qu'on croise des phares la nuit. Ces petits changements peuvent parfois compliquer la vie et entraîner un certain isolement.

Agir pour stimuler son cerveau

Pour préserver la mémoire et la concentration, il est bon de continuer d'apprendre et de se divertir. Les activités créatives, les jeux de réflexion, ou l'apprentissage d'une nouvelle langue sont d'excellentes façons de garder son cerveau actif. Même un jeu de cartes, un sudoku ou un casse-tête complexe peut être bénéfique pour le cerveau.

Il existe aussi des ressources gratuites pour vous accompagner. Le programme Luci propose des activités pour stimuler la mémoire, avec l'aide d'un conseiller si désiré. De plus, le site cerveauxactifs.com propose un programme de stimulation cognitive qui prend la forme de livres-jeux et d'ateliers. Et les capsules de l'Institut de gériatrie de Montréal offrent de belles idées pour entretenir sa vivacité d'esprit.

Prendre soin de son humeur et rester connecté

Bien voir et bien entendre facilite les échanges avec les autres et aide à rester actif dans son milieu. Porter ses lunettes ou ses appareils auditifs, si on en a besoin, peut donc améliorer concrètement la qualité de vie. S'impliquer dans des activités qu'on aime, comme le jardinage, le chant, les sorties culturelles, le bénévolat ou un club de lecture, permet aussi de garder le moral et de nourrir l'estime de soi.

Entretenir des contacts réguliers avec les autres est essentiel. Une simple conversation ou un moment de partage peuvent faire une grande différence. Enfin, certaines pratiques, comme la respiration profonde ou la méditation pleine conscience, ont prouvé leur efficacité pour diminuer le stress et améliorer l'humeur.

À retenir

- Le cerveau change avec l'âge, mais on peut préserver sa mémoire et sa bonne humeur par des gestes simples.
- Rester actif et curieux, s'entourer de gens positifs et prendre soin de soi contribue à une meilleure qualité de vie.
- Les difficultés d'attention ou de mémoire passagères sont normales, mais ne doivent pas mener à l'isolement.





LE DÉNEIGEMENT, UNE AFFAIRE D'ÉQUIPE !

Saviez-vous qu'Amherst reçoit, en moyenne, entre 200 et 500 cm de neige du mois de novembre au mois d'avril? Sans parler du grésil, de la pluie verglaçante, des redoux et de tous les soubresauts de dame nature.

Voici quelques rappels saisonniers afin de permettre à nos équipes de déneiger le plus rapidement et efficacement possible.

Respectez les consignes de stationnement

Afin de permettre aux équipes de déneigement d'être rapides et efficaces, il est interdit de stationner un véhicule sur les chemins publics de la Municipalité entre minuit et 7 h du matin, et ce, du 15 novembre au 15 avril inclusivement. En tout temps, il est recommandé que les véhicules soient garés dans les entrées privées afin de faciliter le déneigement des rues.

Abris d'auto et piquets à neige

Assurez-vous d'installer votre abri d'auto et vos piquets à neige sur votre terrain. Les structures et les balises installées dans l'emprise de rue nuisent aux opérations de déneigement et ralentissent le travail des opérateurs.

Collecte des bacs

En période hivernale, il est important de déneiger et de déglacer le dessus et les côtés de vos bacs de matières résiduelles. De plus, les bacs doivent être placés à un minimum de 30 cm (1 pi) à l'extérieur des voies de circulation et des trottoirs la veille d'une collecte. Après la collecte, replacez-les rapidement à un endroit discret, afin de laisser la rue et les trottoirs libres de tout encombrant.

Nous vous rappelons également que les roues des bacs doivent être orientées vers la maison et qu'un dégagement de 60 cm (24 po) est nécessaire tout autour du bac pour que rien ne nuise à la collecte.

Déneigement des entrées privées

Lors du déneigement des entrées de garage et des stationnements privés, déposez la neige sur votre terrain et non sur celui de la municipalité afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement.

Courtoisie et respect

Lors des opérations de déneigement, faites preuve de courtoisie en cédant la place aux véhicules de déneigement de façon à ce qu'ils puissent effectuer des manœuvres sécuritaires lors de leurs diverses opérations.

Vérifiez vos numéros civiques

En hiver, la neige et la glace peuvent cacher les numéros civiques, ce qui peut compliquer le travail des services d'urgence. Assurez-vous que votre adresse est visible en tout temps, de jour comme de nuit. Cela facilite non seulement les interventions, mais aussi les livraisons et les services municipaux.

Déneigement sécuritaire pour les piétons

Pour éviter les chutes, pensez à répandre un peu d'abrasif (sable ou pierre concassée) sur les surfaces glacées. Un trottoir ou une entrée bien dégagée contribue à la sécurité de tous, surtout lors des redoux suivis de gel.

Petite préparation avant tempête

Avant un épisode de neige abondante, prévoyez :

- remplir votre réserve de sable ou d'abrasif;
- vérifier l'état de vos pelles;
- prévoir un éclairage extérieur fonctionnel pour faciliter vos déplacements et ceux des services municipaux.

JANVIER

L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

FÉVRIER

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
2	3	4	5	6

MARS

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

AVRIL

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	1

MAI

L	M	M	J	V
27	28	29	30	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

JUIN

L	M	J	V
1	2	3	4
8	9	10	11
15	16	17	18
22	23	24	25
29	30	1	2

JUILLET

L	M	M	J	V
29	30	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AOÛT

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1	2

OCTOBRE

L	M	M	J	V
28	29	30	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

NOVEMBRE

L	M	J	V
2	3	4	5
9	10	11	12
16	17	18	19
23	24	25	26
30	1	2	3

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
30	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

JANVIER 2027

L	M	M	J	V
28	20	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

 **BIEN TRIÉS**
BIEN COLLECTÉS



DÉCHETS



RÉCUPÉRATION (BAC BLEU OU VERT)



ORGANIQUES



Pour toute question relative à la
collecte, contactez la municipalité :
819 681-3372
amherst@municipalite.amherst.qc.ca

ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS UN SAC
DE PAPIER OU JOURNAUX

- RÉSIDUS ALIMENTAIRES
- RÉSIDUS VERTS
- PAPIER ET CARTONS SOUILLÉS



Pourquoi les objets en plastique compostable vont-ils aux déchets?

- Pratiquement impossible de distinguer le vrai plastique du plastique compostable
- Risque de laisser des fragments non dégradés dans le compost
- Aucun potentiel de recyclage actuellement

RECYCLABLES

EN VRAC RINCÉS

- CONTENANTS
- EMBALLAGES
- IMPRIMÉS



Exceptions :

- Emballage de protection en polystyrène - petites billes (écocentre)
- Aérosol (écocentre)
- Plastique dégradable et compostable (déchets)

La récupération gagne du terrain :



Besoin d'aide pour trier vos matières?

Téléchargez l'application

DÉCHETS OBJETS DE PETIT GABARIT EN FIN DE VIE UTILE

qui ne peuvent être déposés
ni au bac brun ou bleu,
ni à l'écocentre,
ni aux comptoirs d'entraide.



Moins c'est mieux!



Pour en savoir plus, visitez :

TRAINDEVIEDURABLE.com

NOTRE TERRITOIRE
VOLUSE Avenir

MRC DES
LAURENTIDES

Notre choix,
notre impact

Règlements d'urbanisme et droits acquis selon la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme

Dès l'entrée en vigueur d'un règlement d'urbanisme ou d'un amendement à ce dernier, aucun permis ou certificat ne peut être émis si les dispositions contenues dans ce règlement ne peuvent être respectées. Tous les nouveaux lots, constructions, enseignes ou usages devront donc se conformer à cette réglementation.

Que se passe-t-il alors dans le cas des lots, des constructions, des usages et des enseignes existants ou déjà autorisés et rendus dérogatoires, c'est-à-dire non conformes aux dispositions de cette nouvelle réglementation? Ceux-ci bénéficient de certains droits que l'on appelle droits acquis. Il faut noter que dérogatoire n'est pas synonyme d'illégal.

Le droit acquis à l'égard d'un lot, d'une construction, d'un usage ou d'une enseigne permet de maintenir une situation de fait et d'en jouir, même si cette situation n'est plus conforme à la nouvelle réglementation d'urbanisme. La reconnaissance du droit acquis est basée sur un principe qui établit que, de façon générale, les lois et règlements ne sont pas rétroactifs, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent porter atteinte aux situations existantes avant leur entrée en vigueur, à moins que la loi ne le spécifie.

Une réglementation sur le sujet a pour avantage, d'une part, de clarifier les règles de droits acquis et de faciliter le règlement des litiges lorsqu'un droit acquis est revendiqué lors d'une demande de permis. D'autre part, elle permettra de favoriser l'élimination des situations nuisibles.

Prendre note qu'aucun droit acquis ne procède d'une construction, d'une utilisation du sol ou d'un immeuble, ou d'un lotissement effectués illégalement.

Aussi, un droit acquis se rattache à l'immeuble et non au propriétaire de cet immeuble. Par conséquent, un immeuble protégé par droits acquis conserve ses droits même s'il est loué ou vendu à un autre propriétaire (le même principe s'applique pour un usage).

Également, l'existence d'un droit acquis sur un bâtiment ou un usage dérogatoire permet à son propriétaire de continuer à jouir de sa propriété et l'autorise à l'entretenir et à y faire les réparations nécessaires.

Finalement, un propriétaire ne saurait invoquer des droits acquis en matière de nuisances.





Fêter Noël autrement : simple, chaleureux et écolo !

Le temps des Fêtes est l'occasion de célébrer sans excès, dans la joie et le respect de l'environnement. En adoptant quelques réflexes écoresponsables, on peut réduire notre empreinte écologique tout en gardant la magie de Noël !

Décorations naturelles et durables

Optez pour des ornements faits de matériaux naturels ou recyclés : branches, cocottes, oranges séchées, tissus, bois ou laine. Si vous aimez l'arbre traditionnel, privilégiez un sapin naturel d'un producteur local. Un arbre artificiel n'est écologique que s'il est utilisé pendant au moins 20 ans ! Pensez aussi à utiliser des lumières DEL à faible consommation et à éteindre vos décorations lumineuses pendant la nuit.

Emballages réinventés

Le papier cadeau brillant n'est pas toujours recyclable. Essayez plutôt des emballages originaux : du papier kraft décoré, des pages de journaux, ou la méthode japonaise du furoshiki avec de jolis foulards. Gardez les rubans et choux d'une année à l'autre ; un petit geste qui fait une grande différence !

Un repas local et sans gaspillage

Privilégiez les produits locaux et de saison : légumes racines, fromages régionaux, charcuteries d'ici. Planifiez vos portions, compostez les restes et servez vos repas dans de la vaisselle lavable. Si possible, réduisez la part de viande : un festin végétarien ou semi-végé peut être tout aussi savoureux ! Et n'oubliez pas les producteurs locaux pour vos desserts, pains et vins ; c'est bon pour la planète et pour l'économie d'ici.

Des cadeaux à sens et à faible impact

Faites place aux présents qui durent ! Offrez des expériences (sortie, cours, activité plein air), des créations maison ou des produits locaux écoresponsables. Pensez aussi à la seconde main : jouets, livres ou vêtements d'occasion ont souvent plus d'histoire et de charme qu'un cadeau neuf.

Célébrer l'essentiel

Un Noël écolo, c'est avant tout un retour à la simplicité : du temps partagé, des souvenirs créés et moins de stress lié à la surconsommation. Ensemble, faisons rimer générosité avec durabilité !

Météo hivernale

Deux outils essentiels pour une préparation adéquate

La multiplication des événements météorologiques intenses nous rappelle l'importance d'assurer une bonne préparation en cas d'urgence ou de situation exceptionnelle. La trousse 72 heures et le sac pour départ rapide sont des ensembles essentiels en cas d'urgence météorologique, comme des tempêtes hivernales, des épisodes de verglas ou de pluies abondantes ou encore des pannes prolongées. Leur utilité principale est de garantir votre autonomie et votre sécurité pendant les premières 72 heures d'une crise, dans l'attente des interventions des équipes d'urgence.



Trousse 72 heures

- Conçue pour rester chez soi;
- Permet de faire face à une situation sans quitter le domicile;
- Contient des articles tels que : nourriture non périssable, eau, chandelle, lampe de poche, radio, batteries, trousse de premiers soins, couvertures, etc.

Sac pour départ rapide

- Prévu pour une évacuation rapide;
- Facilite une réaction immédiate en cas de déplacement forcé;
- Son contenu est complémentaire à la trousse 72h;
- Inclut des éléments essentiels comme des documents importants, de l'argent comptant, de la nourriture non-périssable, des produits d'hygiène personnelle, des vêtements, un sifflet, des doublons de clés, de l'eau, etc.

Vous possédez possiblement déjà une bonne partie de ces objets à la maison. Regroupez-les afin d'être prêts à faire face à toute situation qui pourrait survenir.

Découvrez la liste complète des objets à insérer dans vos deux ensembles :
bit.ly/4nkVTwa

SÉCURITÉ HIVERNALE : MIEUX SE PRÉPARER POUR AFFRONTER LA SAISON FROIDE

L'hiver apporte son lot de beauté... mais aussi de petits défis! Pour éviter les accidents et profiter de la saison en toute tranquillité, voici quelques conseils pratiques pour garder votre propriété et vos déplacements sécuritaires.

1. Dégagez vos entrées et accès

Gardez vos marches, trottoirs et entrées bien dégagés de la neige et de la glace. Cela réduit les risques de chute et facilite le passage des véhicules d'urgence en cas de besoin. Pensez aussi à enlever la neige accumulée sur votre toit lorsqu'elle devient trop lourde, elle peut endommager la structure ou tomber dangereusement près d'un trottoir.

2. Prévoyez du matériel de sécurité

Ayez toujours à portée de main : une pelle solide, du sable ou du sel déglacant, une lampe de poche et des gants isolants. Pour les pannes de courant, conservez quelques chandelles, piles et couvertures supplémentaires.

3. Conduisez prudemment sur les routes rurales

Les routes d'Amherst peuvent être sinueuses et glissantes.

- Équipez votre véhicule de bons pneus d'hiver.
- Dégagez complètement vitres, phares et miroirs avant de partir.
- Ralentissez dans les courbes et augmentez votre distance de freinage.

Gardez dans votre voiture une trousse d'urgence: câbles de survoltage, couverture, pelle pliante et bidon de lave-glace supplémentaire.

4. Portez des vêtements adaptés

Habillez-vous en couches : un sous-vêtement chaud, une couche isolante et un manteau imperméable. Les mitaines sont plus chaudes que les gants ; et n'oubliez pas chapeau et foulard ! Une bonne protection évite les engelures et le coup de froid.

5. Chauffez en toute sécurité

Choisissez un thermostat électrique qui n'est pas inférieur à la puissance (mesurée en watts) de l'ensemble des plinthes qui se trouvent sur le circuit desservi.

6. Ramenez votre cheminée

Le ramonage est essentiel pour votre sécurité. Il est de votre responsabilité de trouver un ramoneur qualifié. Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année si votre consommation de bois est modeste (moins de deux cordes par année). Si votre consommation de bois est plus élevée, la fréquence de nettoyage de la cheminée doit l'être aussi.

7. Aidez vos voisins

En hiver, un simple coup de main peut faire toute la différence. Donnez un coup de pelle chez un voisin âgé, vérifiez que leurs entrées sont dégagées ou proposez du transport pour leurs courses. C'est aussi ça, la solidarité à Amherst!

En appliquant ces gestes simples, on peut tous profiter de la saison hivernale en toute sécurité et préserver la beauté de nos paysages enneigés.

Restez prudents... et profitez de l'hiver!

Programmation hiver/printemps 2025

Inscrivez-vous à temps !

Il est essentiel de vous inscrire durant les périodes prévues afin d'assurer le maintien des cours et une bonne organisation. Les inscriptions nous permettent de confirmer les activités et de bien planifier les sessions. Ne tardez pas à réserver votre place !

COMMENT S'INSCRIRE

Via notre formulaire d'inscription :
<https://am.lol/p/JL6YgZ1>

ou en numérisant le code QR :



Ancienne église : 245, rue Amherst



Maisonnée : 133, rue Saint-Louis



Centre Cyrille-Garnier : 1814, rue du Village

ZUMBA du 19 janvier au 6 avril
 Lundi de 18 h 30 à 19 h 30 | **Ancienne église**
 110 \$ pour la session | 12 \$ à la carte
Inscriptions : du 3 au 14 janvier

BADMINTON du 13 janvier au 31 mars
 Mardi de 18 h 30 à 21 h | **Gymnase**
 40 \$ pour la session | 5 \$ à la carte
Inscriptions : du 15 décembre au 9 janvier

YOGA du 21 janvier au 1^{er} avril
 Mercredi de 16 h à 17 h 30 | **Maisonnée**
 15 \$ par cours | Inscriptions : du 3 au 14 janvier

TONUS ET MOBILITÉ AVEC NATURAVIDA
 du 12 mars au 30 avril | Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
Ancienne église
 120 \$ pour la session | 15 \$ à la carte
Inscriptions : du 9 février au 2 mars

COURS DE TABLETTES (IPAD ET ANDROID)

Lundis 23 février, 9 mars et 23 mars de 13 h 30 à 15 h
Centre Cyrille-Garnier
 30 \$ pour les trois ateliers | 12 \$ à la carte
Inscriptions : du 19 janvier au 5 février

DANSE COUNTRY du 4 février au 29 avril
 Mercredi de 18 h 30 à 20 h | **Ancienne église**
 180 \$ pour la session | 15 \$ à la carte
Inscriptions : du 3 janvier au 4 février

INTRODUCTION À LA MÉDITATION

Vendredi 13 mars à 13 h 30 | **Centre Cyrille-Garnier**
 Lundi 16 mars à 18 h | **Centre Cyrille-Garnier**
 Mercredi 25 mars à 18 h | **Maisonnée**
 Samedi 28 mars à 9 h 30 | **Maisonnée**
 Jeudi 2 avril à 10 h | **Maisonnée**
 50 \$ pour tous les ateliers | 12 \$ à la carte

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Envie de faire une différence?

La Municipalité est à la recherche de bénévoles motivés pour donner un coup de main lors de nos grands et petits événements!

Que vous ayez une heure, une journée ou un peu plus à offrir, votre participation est précieuse.

Ensemble, on crée des activités qui rassemblent, qui font sourire et qui font rayonner notre communauté.

Joignez-vous à notre équipe de bénévoles : c'est une belle occasion de rencontrer du monde, de partager vos talents et surtout... de vivre des moments inoubliables!

Inscrivez-vous dès maintenant et devenez le cœur de nos événements!
loisirs@municipalite.amherst.qc.ca ou 819 681-3372, poste 5207



ACTIVITÉS BIBLIO

Zoo-Lecture avec Kim et Opale

Viens vivre une expérience de lecture unique avec Kim et sa chienne Opale !

Lecture, caresses et bricolage sont au rendez-vous dans cette activité ludique où les enfants découvrent le plaisir des livres... accompagnés d'une adorable complice à quatre pattes !

Places limitées, faites vite! Inscription obligatoire à loisirs@municipalite.amherst.qc.ca ou 819 681-3372, poste 5207

Bibliothèque de Saint-Rémi : 21 février à 9 h 30 | Bibliothèque de Vendée : 21 mars à 9 h 30



Dépouillements d'arbre de Noël

Les citoyens d'Amherst sont bien choyés, car encore une fois cette année, en collaboration avec la municipalité, il y aura deux dépouillements d'arbre de Noël sur le territoire.

**Dépouillement d'arbre de Noël
du comité des loisirs de Saint-Rémi**

Pour les enfants inscrits SEULEMENT
Dimanche 14 décembre | 10 h à 12 h
À l'ancienne église de Saint-Rémi, au 245 rue Amherst
Pour toutes questions, communiquez avec Sabrina Leblanc au 819 425-1814

**Dépouillement d'arbre de Noël
du comité des loisirs de Vendée 2023**

Pour les enfants inscrits SEULEMENT
Dimanche 14 décembre | Dès 10 h
Au centre Cyrille-Garnier, 1814 rue du Village
Atelier de bricolage et décoration de cupcakes
11 h 30 Arrivée du Père Noël
Dîner potluck, amenez un plat à partager!

Nous tenons à remercier la Caisse Desjardins de Mont-Tremblant pour leur contribution financière qui permet de faire l'achat de livres pour les enfants.



Pour toutes questions, communiquez avec Heidi Demers au 819 687-2848 ou au 819 429-3658



AU FIL DES TALENTS

VENDREDI 13 FÉVRIER

10 H À 13 H

À L'ANCIENNE ÉGLISE
DE SAINT-RÉMI SITUÉE
AU 245 RUE AMHERST

Au programme : performance théâtrale
de Karine Molloy et sa troupe, musique
de Daniel Simard et Marie-Ève
Imbeault, viennoiseries et café sur
place.

Billets 10 \$ (entrée et nourriture incluse)
en vente dès maintenant ou à la porte.



Venez célébrer la créativité locale lors d'un avant-midi tout en art et en saveurs !

FESTIVAL TUQUES & TACOS D'AMHERST

24 ET 25 JANVIER 2026

**Samedi 24
janvier**

**Dimanche 25
janvier**

10 H À 23 H



10 H À 16 H

Sur les terrains près de l'hôtel de ville situé
au 124, rue Saint-Louis

**Pour voir la programmation complète,
scannez le code QR.**



Merci à nos
patenaires

